

Horaire : Mardi, de 8 h 30 à 11 h 30

Local : A-2403, Pavillon Maximilien-Caron

1. OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS

Par des travaux pratiques et dans le cadre de groupes réduits à une vingtaine d'étudiants, ce cours vise les objectifs de la première année : l'acquisition d'une culture de base privilégiant les grands mouvements de l'histoire littéraire, les grandes œuvres des littératures française, québécoise et francophones, les questions d'esthétique générales ; le développement des aptitudes à l'analyse ; une maîtrise suffisante de la communication orale et écrite.

Plus précisément, il s'agira de se familiariser avec les outils et méthodes de l'analyse de textes littéraires et de les mettre à profit dans des exercices oraux et écrits. La logique adoptée dans la succession des œuvres étudiées privilégie d'abord l'acquisition d'une méthodologie de base axée sur la reconnaissance de certains traits caractéristiques des principaux genres littéraires, dont les analyses faites ensuite par les étudiants et le professeur tenteront de déceler les transformations, réinterprétations ou réactualisations au fil de l'histoire. En ce sens, l'organisation des séances autour d'une thématique ou d'un groupement d'œuvres différentes autour d'une problématique commune vise non pas à orienter les lectures, mais bien, du point de vue de la création, à montrer que la qualité littéraire d'une œuvre se mesure entre autres à sa capacité à activer des catégories pertinentes du littéraire, à la fois dans une histoire des textes et dans un environnement social et discursif où elle puise et qu'elle alimente.

2. BIBLIOGRAPHIE : LECTURES OBLIGATOIRES

VILLON, François, *Poésies* [c. 1460].

RACINE, Jean, *Phèdre* [1677].

DE LA FAYETTE, Marie-Madeleine, *La princesse de Clèves* [1678].

CHODERLOS DE LACLOS, Pierre, *Les liaisons dangereuses* [1782].

BAUDELAIRE, Charles, *Les fleurs du mal* [1857].

SAINT-DENYS GARNEAU, Hector de, *Regards et jeux dans l'espace* [1937].

CÉSAIRE, Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal* [1947].

GENET, Jean, *Les bonnes* [1947].

KOLTÈS, Bernard-Marie, *La nuit juste avant les forêts* [1977].

DESPENTES, Virginie, *Baise-moi* [1993].

DAOUST, Jean-Paul, *L'Amérique. Poème en cinémascope* [1993].

LAMBERT, Kevin, *Tu aimeras ce que tu as tué* [2017].

3. CALENDRIER DES SÉANCES

Un calendrier des exposés oraux sera établi lors des premières séances du cours et rendu disponible (et mis à jour au besoin) via la plateforme Studium.

Date	Description	Œuvre(s) à l'étude	Exposés oraux
5 septembre	Présentation du plan de cours et du corpus d'œuvres à l'étude. Quelques notions d'analyse textuelle, histoire de la pratique.		
12 septembre	Méthodologie et exercices 1/3 : le « texte poétique »	François Villon	
19 septembre	Méthodologie et exercices 2/3 : la « prose narrative »	Mme de Lafayette	
26 septembre	Méthodologie et exercices 3/3 : le « texte de théâtre »	Jean Racine	
3 octobre	Contexte(s) et convention(s) : des contrats avec le lecteur	Pierre Choderlos de Laclos ; Charles Baudelaire	
10 octobre			
17 octobre	Évaluation écrite en classe (35%)		
24 octobre	Période d'activités libres : pas de séance		
31 octobre	Le texte poétique : subjectivité(s) et formes engagées	Hector de Saint-Denys Garneau ; Aimé Césaire	
7 novembre			
14 novembre	Le texte et ses scènes : auteur,metteur en scène,lecteur	Jean Genet ; Bernard-Marie Koltès	
21 novembre			
28 novembre	Textes et violence(s) : littérature, histoire, territoire	Virginie Despentes ; Jean-Paul Daoust ; Kevin Lambert	
5 décembre			
12 décembre			
19 décembre	Date limite pour la remise du travail écrit (35%)		

4. ÉVALUATIONS

a. Un exposé oral (30 % de la note finale) : du 3 octobre au 12 décembre

L'exposé oral, d'une durée de 15 minutes, portera sur un court extrait d'une œuvre. Une semaine avant la date de votre exposé vous devez faire part à l'enseignant de votre choix d'extrait pour approbation. La distribution en classe d'un document écrit ou le recours à un support visuel est recommandé pour les citations importantes (mais non essentiel).

b. Un travail écrit rédigé en classe (35 % de la note finale) : le 17 octobre

Le travail écrit rédigé en classe sera d'une longueur de cinq pages manuscrites, à double interligne, et portera sur une des trois œuvres qui auront été l'objet des discussions lors des premières séances du cours. Une sélection d'extraits sera remise le jour de l'examen.

c. Un travail écrit (35 % de la note finale) : à remettre au plus tard le 19 décembre

Le travail écrit sera d'une longueur de cinq à sept pages, à double interligne, et devra porter sur une œuvre du corpus à l'étude. Le choix de l'œuvre revient à l'étudiant, mais le texte choisi doit être d'un genre littéraire différent de celui étudié dans l'exposé oral.

5. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pour tous les exercices, l'évaluation portera sur la pertinence et la cohérence de l'analyse, le choix des arguments et des exemples ou citations servant à les illustrer de même que sur la clarté des explications. La qualité de l'expression orale sera déterminante dans l'évaluation de l'exposé et la qualité de la langue (orthographe, grammaire et syntaxe) sera évaluée dans les travaux écrits et tout retard non motivé dans la remise du travail écrit sera pénalisé. Finalement, toute forme de plagiat est strictement interdite.

Les étudiants qui le jugent nécessaire sont fortement encouragés à profiter des ressources d'aide en français écrit mises à disposition par l'Université de Montréal.